

Questions au Feuilleton

a) Date de la nomination au poste d'agent de libération conditionnelle: le 1^{er} mars 1978. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Conseiller au Centre Montgomery, Toronto, (Ontario). c) Échelle de traitement: \$24,892 à \$27,998. *d) Même chose que la partie Ad).

* Les renseignements fournis ont trait aux emplois antérieurs dans la Fonction publique fédérale seulement. Tous renseignements supplémentaires concernant les antécédents de travail en dehors de la Fonction publique fédérale et les études accomplies sont de caractère personnel et confidentiel et, à ce titre, leur divulgation est régie par la Partie IV de la loi canadienne sur les droits de la personne.

LE CENTRE MONTGOMERY DE TORONTO

Question n° 3922—M. Lawrence:

Quel est le nom du a) directeur, b) directeur adjoint du Centre Montgomery de Toronto et, dans chaque cas, a) depuis combien de temps occupe-t-il le poste, b) quel poste occupait-il auparavant, c) quelle est son échelle de traitement, d) quel est son niveau de scolarité?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur au Centre Montgomery, mais un surintendant dont le nom est John Arthur Currie. a) Date de nomination au poste actuel: le 1^{er} juillet 1979. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Responsable de secteur, Service national des libérations conditionnelles, Bureau d'Etobicoke, Toronto (Ontario). c) Échelle de traitement: \$28,118 à \$31,640. *d) Ce poste exige un diplôme universitaire, de préférence avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou autre discipline se rattachant aux fonctions du poste, ou le fait d'avoir réussi à l'«Examen d'intelligence générale n° 310» de la Commission de la Fonction publique et le fait de posséder l'expérience requise pour le poste.

B. Il n'y a pas de directeur adjoint au Centre Montgomery mais un des quatre agents de libération conditionnelle, Colin Campbell, est présentement désigné par le surintendant pour agir en son absence en vertu d'une directive du Commissaire émise conformément à l'article 29(3) de la loi sur les pénitenciers. Cette responsabilité peut être confiée périodiquement et à tour de rôle aux trois autres agents de libération conditionnelle pour leur donner de l'expérience et des possibilités de formation.

a) Date de nomination au poste d'agent de libération conditionnelle: le 19 février 1978. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Conseiller au Centre Montgomery. c) Échelle de traitement: \$24,892 à \$27,998. *d) Même chose que la partie Ad).

* Les renseignements fournis ont trait aux emplois antérieurs dans la Fonction publique fédérale seulement. Tous renseignements supplémentaires concernant les antécédents de travail en dehors de la Fonction publique fédérale et les études accomplies sont de caractère personnel et confidentiel et, à ce titre, leur divulgation est régie par la Partie IV de la loi canadienne sur les droits de la personne.

LE CAMP DE BEAVER CREEK À GRAVENHURST

Question n° 3923—M. Lawrence:

Quel est le nom du a) directeur, b) directeur adjoint du camp Beaver Creek de Gravenhurst et, dans chaque cas, a) depuis combien de temps occupe-t-il le poste,

b) quel poste occupait-il auparavant, c) quelle est son échelle de traitement, d) quel est son niveau de scolarité?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur au Camp correctionnel de Beaver Creek, mais un surintendant dont le nom est Theodore Van Petegem. a) Date de nomination au poste actuel: le 19 mars 1973. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Surveillant de classement, Établissement de Warkworth, Campbellford (Ontario). c) Échelle de traitement: \$28,118 à \$31,640. *d) Ce poste exige un diplôme universitaire, de préférence avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou autre discipline se rattachant aux fonctions du poste, ou le fait d'avoir réussi à l'«Examen d'intelligence générale n° 310» de la Commission de la Fonction publique et le fait de posséder l'expérience requise pour le poste.

B. Il n'y a pas de directeur adjoint au Camp correctionnel de Beaver Creek mais l'agent de gestion des cas, Ronald Kerrigan, est présentement désigné par le surintendant pour agir en son absence en vertu d'une directive du Commissaire émise conformément à l'article 29(3) de la loi sur les pénitenciers. Cette responsabilité peut être confiée périodiquement et à tour de rôle à l'agent de gestion des cas et au surveillant d'unité résidentielle pour leur donner de l'expérience et des possibilités de formation.

a) Date de la nomination au poste d'agent de gestion des cas: le 22 novembre 1976. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Agent de classement à l'établissement de Collins Bay, Kingston (Ontario). c) Échelle de traitement: \$24,892 à \$27,998. d) Même chose que la partie Ad).

* Les renseignements fournis ont trait aux emplois antérieurs dans la Fonction publique fédérale seulement. Tous renseignements supplémentaires concernant les antécédents de travail en dehors de la Fonction publique fédérale et les études accomplies sont de caractère personnel et confidentiel et, à ce titre, leur divulgation est régie par la Partie IV de la loi canadienne sur les droits de la personne.

L'ÉTABLISSEMENT DE BATH

Question n° 3924—M. Lawrence:

Quel est le nom du a) directeur, b) directeur adjoint de l'établissement de Bath et, dans chaque cas, a) depuis combien de temps occupe-t-il le poste, b) quel poste occupait-il auparavant, c) quelle est son échelle de traitement, d) quel est son niveau de scolarité?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur à l'établissement de Bath, mais un surintendant dont le nom est Mel Willard. a) Date de nomination au poste actuel: le 7 juillet 1971. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Directeur adjoint, Administration et Services, Établissement de Millhaven, Bath (Ontario). c) Échelle de traitement: \$26,871 à \$30,280. *d) Le niveau de scolarité minimum exigé pour ce poste est des études secondaires complètes ou le fait d'avoir réussi à l'examen 320 de la Commission de la Fonction publique, joint à de l'expérience pertinente.